

COMPTE RENDU

COMITE SYNDICAL / CONFERENCE DES MAIRES PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT

29 juin 2016

Salle du conseil de la Mairie d'UZA

Nombre de délégués en exercice : 26

Nombre de délégués titulaires présents : 8

Nombre de délégués représentés : 2

Nombre de délégués suppléants présents : 3

Nombre de votants : 13

COMITE SYNDICAL

Délégués titulaires ou suppléants présents :

Madame	Hélène	LARREZET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Bernard	COMET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	François	GIL	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Laure	NAYAH	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Joseph	DESBIEYS	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Robert	CAMGUILHEM	Communauté de communes Cote Landes Nature
Madame	Marie-Josée	CAUSSEQUE	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Gilles	DUCOUT	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Dominique	LARTIGAU	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Philippe	MOUHEL	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Yves	SAINT-MARTIN	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Jean-Richard	SAINT-JOURS	Communauté de communes de Mimizan

Monsieur Lapeyre a donné pouvoir à M. DUCOUT.

Monsieur Vigne a donné pouvoir à M. DUCOUT

CONFERENCE DES MAIRES

1. Mairie d'Aureilhan, Monsieur Saint-Jours
2. Mairie de Biscarrosse, représentée Madame Larrezet
3. Mairie de Gastes, Madame Douste
4. Mairie de Léon, représentée par Monsieur Lartigau
5. Mairie de Lévigacq, Madame Caussèque
6. Mairie de Linxe Monsieur Tonneau
7. Mairie de Mézos Monsieur Gourdon
8. Mairie de Mimizan, représentée par Monsieur Pons
9. Mairie de Sait-Julien-en-Born Monsieur Ducout
10. Mairie de Sante-Eulalie-en-Born, Monsieur Comet
11. Mairie de Sanguinet, Monsieur Lainé
12. Mairie de Taller, Monsieur Saint-Martin
13. Mairie de Vielle Saint Girons, représentée par Monsieur Camguilhem

Ordre du jour

1. Présentation du Projet de Territoire
2. Avis
3. VOTE
4. Présentation du Contrat de Ruralité
5. Discussions

1. Présentation du Projet de Territoire

Axe stratégique 1. Adapter les services à la population aux nouveaux enjeux du territoire

1.1. Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux

- promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé
- favoriser la mise en place de consultations avancées aux besoins des habitants
- renforcer la prévention sur les publics fragiles (saisonniers, jeunes, ...)

1.2. Accompagner la mise en place ou la réorganisation de services enfance, jeunesse, intergénérationnels

1.3. Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Axe stratégique 2. Développer et aménager un territoire durable, acteur de la transition écologique et énergétique

2.1. Redynamiser les bourgs et tendre vers un urbanisme durable

- Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité
- Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique
- Mutualiser les expériences et l'ingénierie à l'échelle du Pays

2.2. Accompagner le développement d'activités durables et innovantes à partir des ressources du territoire

- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Structurer et développer les circuits courts / de proximité alimentaire
- Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets

Axe stratégique 3. Faire du Pays LNCA un territoire avec une économie forte et compétitive

3.1. Structurer la promotion et l'accompagnement économique

- Poursuivre le travail sur les actions touristiques (formations, numérique, ...)
- Accompagner les besoins des employeurs et salariés impactés ou non par la saison
- Développer et adapter des formations et qualifications pour les publics les plus éloignés de l'emploi au regard des besoins actuels et futurs des entreprises du territoire
- Agir auprès des jeunes pour les rendre acteurs du territoire et faciliter la découverte et la connaissance des métiers

3.2. Faciliter le développement de l'économie sociale et solidaire

3.3. Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire

2. Avis

Madame La Présidente précise qu'il faudra intégrer des projets dans ce Projet de Territoire. C'est un projet à tiroirs, avec des outils des financements que sont entre autre les Contrats Territoriales Uniques, LEADER, ... Le Pays doit être vu comme spécialiste des recherches du meilleur financement.

L'ensemble des maires n'avaient de remarques à rajouter et donne un avis favorable.

3. VOTE

Le Projet de Territoire a été voté à l'unanimité par le Conseil Syndical.

4. Présentation du Contrat de Ruralité

Lors du troisième Comité Interministériel aux ruralités du 20 Mai 2016, à Privas (Ardèche), 37 mesures ont été annoncées, dont la 33ème relative au "Contrat de ruralité".

Faisant suite à nos derniers mails, le calendrier de mise en place de ces contrats de ruralité se précise :

- courant août, une note à destination des préfets précisera le cadre partenarial des contrats, autrement dit les partenaires à y associer
- septembre : mise en place d'un groupe test composé de Pôles territoriaux
- octobre-décembre : identification des territoires porteurs et élaboration des contrats de ruralité
- premier trimestre 2017 : signature des contrats

<http://anpp.fr/wp-content/uploads/2016/05/Note-ANPP-CIR-20-05-2016.pdf>

5. Discussions

Les élus demandent :

- d'attendre pour voir quels financements seraient disponibles à l'issue de la signature.
- De rester prudent face à ce projet.
- Mais sont d'accord pour en rediscuter avec plus d'informations en septembre prochain

PROCHAIN COMITE SYNDICAL : 26 septembre 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

La Présidente
Madame Hélène LARREZET